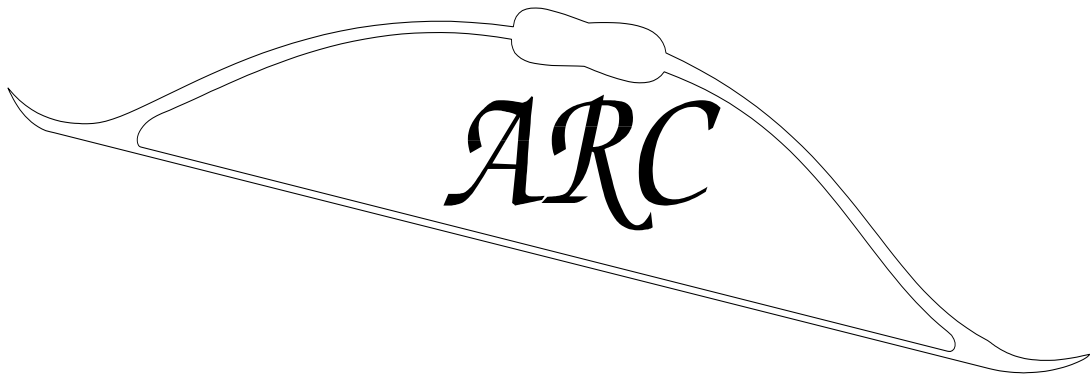
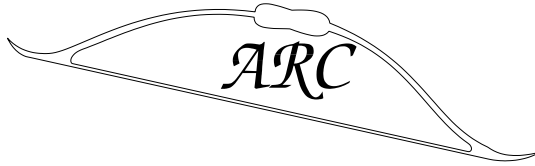


Résolution concernant la représentation de l'Association des résidents du Lac Carillon au CA de la SACLLM.



Association des Résidents du lac Carillon

Résolution présentée par le conseil d'administration de l'Association aux membres réunis en assemblée générale le 9 octobre 2004.



Association des Résidants du lac Carillon

ATTENDU QUE, suite à l'accord de la municipalité, la SACLLM (Société d'aménagement et de conservation de lacs Long et Montauban) a inclus le Lac Carillon dans son projet de parc régional;

ATTENDU QUE la SACLLM s'est engagée à offrir une place à l'ARC au sein de son conseil d'administration;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'unanimité :

De mandater monsieur Pierre Bédard, villégiateur au lac Carillon, à titre de représentant de l'ARC au sein du conseil d'administration de la SACLLM.